

Délibération n° D2026-20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 avril 2026

Date de l'affichage de la convocation : 16 avril 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 13

Absent(s) : 02

Pouvoir(s) : 01

Le vingt-huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, DOUZERY Caroline, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, GOSSANT Karen, BOUSSOIS Antoine

Absent excusé : LEPILLET Sonia, URSULET Allan

Secrétaire de séance : AMBROISE Sophie

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET: Travaux d'entretien de la voirie communale confiés à la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'année 2026.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'entretien courant et l'exécution des revêtements superficiels des voiries de la commune pour l'année 2026.

Il y a en effet un intérêt technique et économique pour les communes à confier la réalisation de ces travaux à la Communauté de Communes, en les globalisant au sein d'un marché public de travaux passé par la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu le programme préparé avec le concours des services de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'année 2026;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de réaliser au cours de l'année 2026 les travaux de réparations et revêtements superficiels des voiries suivantes :

Voirie concernée	Coût des travaux
Rue de Coiseaux	5 604.96 € H.T.
Rue de Coiseaux / Moulin de Becquerel	8 294.72 € H.T.
Chemin rural jonction rue de Coiseaux	6 384.71 € H.T.

Montant H.T. de l'offre	20 284.39 €
Révision de prix provisoire 0.99 % (janvier 2026)	-180.91 €
Montant H.T. de l'offre après révision	20 103.48 €
T.V.A. 20 %	4 020.70 €
Montant T.T.C. de l'offre	24 124.18 €
MOE 6% hors PN	1 447.45 €
FCTVA 16.404 % hors PN	-3 957.33 €
Montant T.T.C. de l'offre	21 614.30 €

Décide d'inscrire au budget de l'année 2026, article 615231, le crédit nécessaire au paiement de la contribution due à la Communauté de Communes pour cette prestation de service et qui sera égale à la dépense, TVA incluse, réalisée pour les travaux mentionnés ci-dessus, et la participation de 6 % pour la maîtrise d'œuvre et diminuée du FCTVA 16.404%.

La Communauté de Communes transmettra à la commune, au plus tard un mois après la réception définitive des travaux, le montant exact de la contribution communale, accompagné de tous les éléments de calcul.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

